

REPRESENTANT DU PERSONNEL	Fonction
Amandine GASMI (CGT)	Titulaire
Arièle DACQUET (CGT)	Titulaire
Sébastien LAGUILLIEZ (CGT)	Titulaire
Gaëtan LAPO (CGT)	Titulaire
Tony DUPONT (CGT)	Titulaire
Guillaume HERBETTE (CGT)	Suppléant
Arnaud DELAME (CGT)	Suppléant
Sébastien BARBET (CGT)	Suppléant
Thierry BERZIN (CGT)	Suppléant
Ahmed AIT OUARAB (CGT)	Suppléant
Michel KHOUDJIL (CFDT)	Suppléant voix délibérative
Mickael RAMOS (CFDT)	Suppléant voix délibérative
Barbara FRANCOIS (CFDT)	Suppléant voix délibérative
Julien MABON (CFDT)	Suppléant
David DENIS (FO)	Titulaire
Cédric TARGA (FO)	Suppléant voix délibérative

REPRESENTANT DE L'ADMINISTRATION	Fonction
Sabine CARTON (VP)	Titulaire
Françoise MAILLE BARBARE (Elue)	Titulaire
Guislain SIRE (Elue)	Titulaire
Boris COURBARON (DGS)	Titulaire
Cathie DHEILLY (DGASI)	Titulaire
Arnaud GONDA (DGAED)	Titulaire
Jean-Michel BOUCHY (Elu)	Suppléant Absent
Bertrand DEMOUY (Elu)	Suppléant Absent
Isabelle DE WAZIERS (Elue)	Suppléante
Jérôme NOIRET (DGARM)	Suppléant
Frédéric LEONARDI (DGADPT)	Suppléant
Bruno DUMONT (DBD)	Suppléant Absent

ASSISTANT DE PREVENTION	Direction
Alexandre CAUDRON	DGA équipement du Département
Christophe BERNARD	DGA équipement du Département Absent
Anthony GUILLOIS	DGA équipement du Département Absent
Zhora PRINCE	DGA finances, commande publique et numérique
Nathalie GOBERT	DGA des solidarités et de l'insertion Absente
Sophie LAUNOIS	DGA ressources humaines, juridiques et logistiques Absente

REPRESENTANT DRHDS	Fonction
Delphine BLONDEAUX	Directrice des Ressources Humaines et du Dialogue Social
Delphine DELATTRE	Chargée du maintien dans l'emploi/référente Handicap Absente
Marie CARON	Juriste RH et Chargée des relations sociales Absente
Elise SUEUR	Juriste RH et Chargée des relations sociales
Michèle MALLARD	Responsable du P3SQVCT
Elisabeth BILLAUT	Conseillère en prévention risques professionnels
Géraldine DOMISSE	Conseillère en prévention risques professionnels
Eloise DORION	Psychologue du travail Absente
Valérie DRON	Chargée de mission accompagnement des collectifs de travail Absente

Béatrice SOTTEAU	Médecin CDG Absente
Nicolas VIEZ	Agent chargé de la fonction d'inspection (CDG 80)

Sabine CARTON fait le point sur les élus présents ayant voix délibérative. Constate que le quorum est atteint et laisse la parole aux OS pour d'éventuelles déclarations liminaires.

Déclaration liminaire CGT puis FO

« Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT,

Nous avons pu commencer à étudier les résultats du baromètre social, et la première impression que nous avons eue, est que ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années est bel et bien réel, et que nous ne souffrons pas d'une quelconque paranoïa...

En effet, certains services ou certaines directions vont mal. Bon nombre de nos collègues ne comprennent plus le sens de leur mission, et pour une grande majorité d'entre eux, le management reste problématique.

A ce sujet, la CGT restera vigilante, quant aux possibles représailles sur les agents qui auraient eu le courage de dénoncer les pratiques douteuses de leur encadrement.

Néanmoins, la chose positive, est que nous allons pouvoir travailler sereinement en nous appuyant sur ces données, afin d'améliorer le quotidien de nos collègues en grande souffrance. Qu'elle soit physique ou mentale.

Nous veillerons aux plans d'action qui seront établis à la suite des rencontres avec les agents par les différents directeurs, mais aussi aux préconisations et moyens qu'ils soient humains ou financiers qui seront mis en place pour améliorer les conditions de travail de nos collègues.

Nous pouvons signaler votre réactivité en mettant en place un groupe de travail sur ce sujet, avec des dates déjà définies.

Autre point que nous voudrions aborder aujourd'hui, et cela devient redondant, concerne la régie.

En effet, la réorganisation que vous avez acté au dernier CST, prévoyait une mise en place pour le 1^{er} avril. Était-ce un poisson ? Car il avait été précisé que l'intégralité des agents devaient être reçus en entretien, afin de faire un choix sur leur future affectation, et de connaître les changements possibles que celle-ci engendrerait.

Or, à ce jour, bon nombre de nos collègues concernés n'ont toujours pas été reçus.

Quand nous disions que cette réorganisation avait été réalisée dans la précipitation, la situation actuelle semblerait nous donner raison... D'ailleurs les résultats du baromètre social indiquent un certain mal-être au sein de la régie, et cette réorganisation ne fait qu'aggraver celle-ci...

Nous nous étonnons d'ailleurs que ce dossier ne soit toujours pas passé en F3SCT, instance compétente et obligatoirement consultée quand une réorganisation de service impacte les conditions de travail des agents. Ce qui est le cas pour la régie (déplacement routier plus long, horaires de travail pouvant être modifié, etc). Nous profitons donc de cette séance, pour vous demander qu'une étude de la F3SCT soit réalisée, afin de réellement mesurer l'impact sur la santé, la sécurité et sur les conditions de travail des agents de la régie.

Espérons que cette demande ne finira pas comme la plupart des demandes d'ajouts des organisations syndicales à l'ordre du jour de notre F3SCT, trop souvent, voir habituellement non retenus, avec juste un point oral en début de séance...

Un autre point, pour lequel nous n'avons pas non plus été avertis : la MDSI Jean-Moulin qui devrait intégrer le site Simone Veil.

Même si rien n'est imposé, pour garantir un environnement de travail sain et confortable, la norme AFNOR NF X 35-102 formule les recommandations suivantes : pour les bureaux individuels, il faut prévoir une surface minimale de 10 m² par personne ; dans un bureau partagé, cette surface passe à 11 m² par personne ; pour les open-spaces ou espaces de coworking, 15 m² par personne sont recommandés.

Nous serons loin de ces recommandations puisqu'un bureau de 26,50 m² sera partagé par 5 agents.

Autre sujet, et même si nous savons que des impératifs sont toujours imprévisibles, nous tenons à vous faire part de notre agacement sur les changements de dates de visites ou d'enquêtes. Parfois la veille pour le lendemain. Certains membres de la F3SCT adaptent leur agenda afin d'honorer ces convocations, et il n'est pas toujours plaisant de devoir tout annuler à la dernière minute.

Non seulement cela déstabilise le service, mais surtout, déstabilise notre activité syndicale, en étant parfois obligé de désigner un membre qui n'a pas forcément suivi le dossier.

Une vigilance sur les futures enquêtes et visites, nous paraît indispensable.

Nous ne serons pas plus long sur notre déclaration, mais nous tenons à finir celle-ci en ayant une pensée pour nos collègues qui ont vu leur collectivité passer à l'extrême droite lors des dernières élections municipales, et qui vont, sans nul doute, avoir énormément d'effort à faire pour faire respecter leurs droits, leurs conquêtes sociales, mais surtout pour continuer à avoir les effectifs nécessaires pour un service public de qualité et de proximité. »

Pour le baromètre, c'est un travail collectif et Sabine CARTON nous remercie d'avoir sollicité les agents pour que ces derniers puissent répondre. Cela a permis d'avoir un nombre important de réponses et des résultats qui sont exploitables.

Elle se dit satisfaite de pouvoir commencer rapidement les groupes de travail dans le but d'améliorer la qualité de vie des agents.

Arnaud GONDA nous indique que pour la Régie, les entretiens ont pris du retard. Plusieurs faits ont eu pour conséquence de décaler le calendrier, beaucoup de discussion et de travail sur les fiches de poste. Il précise que cela n'est pas une mauvaise volonté de la part de la direction et que cela n'est pas un poisson d'avril.

Pour le passage à la F3SCT, Sabine CARTON indique qu'une réponse avait été apportée et confirme que les plans seront présentés pour avril.

Cathie DHEILLY nous répond que pour MDSI Jean-Moulin, le sujet sera présenté en juin à la F3SCT. La MDSI doit faire l'objet d'une délocalisation dans le cadre du projet du CAD. Temps

de concertation et de travail qui a été effectué des agents. Pour l'occupation du bureau (n°26), celui-ci sera en effet affecté à 5 agents (4 puéricultrices et 1 Sage-Femme). Au regard des temps partiels, des journées de télétravail, il n'y aura qu'une seule journée (mardi) ou elles seront présentes toutes les 5. De plus, le mardi il y aura aussi des consultations à Simone Veil (donc cela réduit encore la présence de ces professionnelles).

Le centre autonomie souhaite rester sur le site Simone Veil (proximité avec la MDPH). Il va y avoir une recherche de locaux sur le site Simone Veil.

Sabine CARTON nous répond quant aux changements de date à la dernière minute. Elle nous indique que cela était, en outre, en lien avec le travail du baromètre social, mais elle comprend notre agacement. La collectivité sera vigilante.

Pour la demande de FO concernant Somme Propre : pour la prochaine fois, il faudra être plus précis sur les demandes.

Il précise que les sites ont été dotés de 2 chariots en janvier.

Arnaud GONDA précise que le tri est une expérimentation, la direction se nourrira des remontées pour améliorer le process.

POUR AVIS :

1. Adoption du procès-verbal de la F3SCT du 2 décembre 2025

Demande à monsieur GONDA : Réponse page 6, Avez-vous traité de manière plus approfondie le sujet de la RD 1017 (Amiante)

Réponse : concernant les deux agents ; Il y a une fiche qui a été transmise à la médecine du travail et ils ont été reçus par cette dernière.

Demande à Michelle MALLARD (page 16) : Concernant le dispositif d'écoute : y a-t-il une intégration de ce dispositif dans les fiches réflexes managers.

Delphine BLONDEAUX Réponse : il n'y a pas de fiche qui a été établie, cette fiche sera élaborée.

VOTE : Avis favorable à l'unanimité

2. Détermination des visites de sites par la délégation issue de la F3SCT et calendrier de l'année 2026

Sabine CARTON demande si la cuisine centrale peut-être retirée de la liste des visites dans la mesure où il est prévu une visite ACFI.

Les OS ne sont pas favorables pour que la cuisine centrale soit retirée des visites dans la mesure où seule la secrétaire F3SCT est présente lors des visites ACFI, les représentants du personnel souhaitant être présents : demande de maintenir cette visite.

Dans la mesure où nous devons effectuer 4 visites, Sabine CARTON nous demande quel site nous souhaitons retenir.

Retrait du siège de la Régie (puisque la réorganisation ne sera pas effective)

Les sites à visiter seront donc : le collège Edouard Lucas, la cuisine centrale, la MDA d'Amiens et la MDSI Ham-Eppeville.

VOTE : Avis favorable à l'unanimité

3. Plan d'action issu de la visite menée par la délégation issue de la F3SCT à l'Historial de la Grande Guerre

Nous nous étonnons du délai pour étudier l'achat du porte chaises (fin 2026)

Sabine CARTON nous rejoint et demande à Frédéric LEONARDI s'il est possible de lancer cette étude plus tôt.

Cela est acquiescé par le DGA et l'achat sera effectué dans la foulée et le plus rapidement possible.

VOTE : Avis favorable à l'unanimité

4. Détermination des deux visites d'inspection menées par l'ACFI pour l'année 2026

Proposition de la CGT

Par rapport au nombre d'accident et le nombre d'agents exposés

RTR et le collège César Franck - Amiens

Les 2 autres OS sont OK

Pourrions-nous avoir un bilan des plans d'action mis en place depuis 2019 et plans d'action en cours.

Elisabeth BILLAUT indique que des points sont effectués avec les assistants de prévention et certains plans d'action sont sur l'espace collaboratif.

Nous indiquons que nous n'avons pas tous accès à cet espace. Elisabeth BILLAUT indique que ce point sera rectifié.

VOTE : Avis favorable à l'unanimité

5. Plan d'action issu de l'inspection menée au collège de Poix de Picardie

Nicolas VIEZ fait un point rapide sur l'inspection car nous retrouvons des points qui ont déjà été relevés sur d'autres sites :

Document unique, formalisation d'un assistant de prévention pour les collègues, diagnostic amiante, local technique qui mériterait un rangement, ...

La CGT indique que le local est, en effet, très encombré (stock de peinture important), mais aussi le manque de VMC et la fenêtre ne s'ouvrant pas pour l'aération du local ainsi que la trousse premier secours qui contient des médicaments personnels.

VOTE : Avis favorable à l'unanimité

6. Plan d'action issu de l'analyse d'accident survenu au CDER Villers Bocage

Pourquoi solliciter l'organisation par un cadre, nous pensons que cela prendra du temps.

Arnaud GONDA nous précise qu'il souhaite utiliser ce retour d'expérience pour une amélioration. Sensibiliser le responsable de centre, que même s'il y a une urgence, il faut évaluer la nécessité de respecter les procédures et consignes.

La CGT indique que depuis de nombreuses années, après chaque accident, nous indiquons qu'il serait souhaitable de faire une communication auprès des usagers car le premier danger reste les usagers.

Sabine CARTON répond que cela est pertinent et fait ajouter dans le plan d'action : faire une campagne d'information auprès des usagers de la route ainsi qu'une communication dans Nous Somme.

La CGT questionne la nécessité d'effectuer un affichage

Arnaud GONDA indique que cela est une proposition (il donne l'exemple des autocollants concernant l'usage des sièges auto pour les enfants).

VOTE : Avis favorable à l'unanimité

Avant de lever la séance, la Vice-Présidente rappelle les prochaines dates des réunions F3SCT

Prochaine séance : 30 juin 2026 et 1^{er} décembre 2026